

Dispositions générales

- Toute commande implique de la part de l'acheteur une acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Nul ne peut y déroger sauf stipulation contraire incluse en termes précis dans le texte de nos offres ou de nos acceptations.
- Les matériaux ou produits vendus sont conformes aux spécifications prévues par le bon de commande ou de livraison.
- Toute commande est ferme et ne saurait être résiliée pour quelque cause que se soit par la seule volonté de l'acheteur.
- La bonne tenue de nos bois dépend du degré hygrométrique des lieux dans lesquels ils sont entreposés ou placés. Nous ne pourrions être tenus responsables des déformations, gauchissement ou retraits des bois survenus par suite d'hygrométrie anormale.
- Les études et recommandations sont données à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme constituant l'objet de la vente. Elles ne pourront donc en aucun cas engager notre responsabilité.
- En tout état de cause, il appartient à l'acheteur de les faire confirmer par son maître d'œuvre ou par tout prestataire professionnel qui devra tenir compte des règles de l'art applicables aux produits et de leurs prescriptions particulières d'emploi.

Durée de validité de l'offre

- Un mois à compter de la date d'émission, sauf mention contraire de notre part.

Enlèvement / Livraison / Transport

- Les délais de livraison ne sont toujours qu'approximatifs et les retards ne peuvent être invoqués pour refuser la marchandise ou demander une indemnité.
- Nos fournitures sont faites départ nos ateliers et voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport choisi, même lorsqu'elles sont expédiées franco de port, par le Vendeur.
- L'Acquéreur demeure responsable des conséquences dommageables affectant la marchandise (perte, détérioration, ...) en cours de transport.
- Le chargement des marchandises s'effectue par ailleurs, sous la responsabilité de celui qui en assure le transport. Le déchargement au lieu de livraison est assuré exclusivement par les soins et sous la responsabilité de l'acheteur.
- En cas de non enlèvement des marchandises dans les six mois qui suivent la date de commande, nous pourrions en disposer librement (art.1657cc). Nous conserverons l'acompte versé à titre d'indemnité, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts que nous pourrions réclamer à l'acheteur.

Garantie

- Les réclamations relatives à la conformité de nos produits devront être faites dans les 8 jours de la livraison.
- En cas de vice caché et reconnu, notre garantie se borne au remplacement pur et simple des produits incriminés à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes et sans autre dédommagement d'aucune sorte. A défaut, chaque livraison sera réputée être acceptée sans réserve.
- La garantie ne s'appliquera pas aux défauts et détériorations provoqués notamment par une usure normale, un accident extérieur, une négligence, une hygrométrie anormale des produits, un montage non conforme, un défaut d'entretien, une utilisation non conforme à sa destination, l'intervention d'un tiers.
- Passé 8 jours aucun retour de marchandise ne sera accepté. Les retours se feront sur présentation de la facture ou du ticket de caisse.
- Les commandes sur mesures ou hors stock ne seront ni reprises ni échangées.
- Toute reprise acceptée entraînera une minoration de valeur de reprise au moins égale à 15% du montant facturé HT et donnera lieu exclusivement à l'émission d'un avoir (valable 6 mois).

Réserves de propriété

- Conformément à la loi 80.335 du 12/05/1980 l'acheteur ne deviendra propriétaire des marchandises qu'après règlement de l'intégralité de leur prix de vente, des frais annexes et le cas échéant, des pénalités de retard.
- Toutefois la responsabilité de la marchandise est transférée à l'acheteur dès sa délivrance.

Prix / Frais annexes / Modalités de paiement

- Les produits seront facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande dûment enregistrée. Les prix pourront faire l'objet d'une révision en fonction du cours des matières premières.
- Dans le cas de commande donnant lieu à des livraisons fractionnées et échelonnées dans le temps, le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de l'enlèvement des marchandises.
- Toute demande de paiement à terme implique l'ouverture préalable d'un compte par nos services administratifs, qui sont libres de le refuser, le réduire ou le résilier à tout moment sans préavis et sans motiver leur décision. Les délais de paiement accordés ne pourront être supérieurs à ceux prévus par la Loi de Modernisation de l'Economie du 04/08/2008.
- Le non paiement d'une échéance entraîne de plein droit la suppression des facilités de paiement, le solde du prix devenant immédiatement exigible et la déchéance des termes étant acquise immédiatement pour tout encours (Loi 92.1442 du 31/12/1992).
- L'entreprise ne pratique pas d'escompte pour paiement anticipé et les pénalités encourues pour non respect des échéances sont d'un montant équivalent à 3 fois le taux légal.
- L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard s'élève à 40 euros.
- La TVA ou autres charges subissent les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors du règlement.
- L'entreprise propose aux particuliers un service de paiement en 3 ou 4 fois sans frais, pour tout montant compris entre 135€ et 2000€ TTC. Ce service est incompatible avec toute forme de remise.

Clause pénale

- A titre de clause pénale, le débiteur défaillant devra acquitter entre les mains du vendeur la créance impayée en principal et intérêts, ainsi que les frais de recouvrement de justice.

Loi applicable et attribution de juridiction

- Seule la loi française est applicable.
- Il est expressément convenu qu'en cas de litige, seul le tribunal de Perpignan sera compétent en la matière, à l'exclusion de tous autres, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

**En achetant du bois, vous faites le choix d'un matériau NATUREL et VIVANT dont vous acceptez les singularités : nœuds, veines, variations de couleur, gerces, exsudations, ...
Comme tout matériau VIVANT, le bois est sujet à la DEFORMATION : veillez à le contraindre par des fixations adaptées, à le protéger de façon uniforme, à le mettre en œuvre rapidement (ou à défaut, à le stocker avec attention).
Dans tous les cas, veuillez vous référer aux DTU en vigueur.**